

Viv'Alby



▼
P3

Kit d'accueil
des nouveaux
habitants

P10

Présentation
du projet de
La Combe

P15

Nouveauté : une
Commission
Jeunes à Alby

Chers habitants d'Alby,

En cette fin d'année 2021, je souhaite à chacun d'entre vous, à vos familles, à tous ceux qui vous sont chers, de bonnes fêtes de fin d'année, avec des pensées à toutes celles et ceux qui ont traversé des périodes difficiles en 2021.

La situation sanitaire n'est certes pas redevenue normale et nous en sommes chaque jour les témoins. J'espère néanmoins qu'elle s'améliore grâce aux efforts et à la prudence de chacun.

Vous aurez l'occasion de le lire au fil des pages de ce bulletin, la vie municipale suit activement son cours et le conseil municipal a de nombreux projets à continuer à mettre en œuvre.

Les travaux de la place de l'Eglise sont terminés et nous remercions la Région et le Département pour leur aide financière, ainsi que les entreprises qui ont réalisé les travaux. Nous espérons maintenant que ce lieu apporte satisfaction à ses usagers.

Nous avançons sur le projet de réhabilitation du quartier de La Combe qui a pu être présenté le 8 novembre aux habitants par l'équipe de la Société Priams, retenue pour le réaliser.

Nous avons dû acter en cette fin d'année, à regret, le départ du conseil municipal de l'adjoint David Bastien pour des raisons personnelles et professionnelles. Je tiens à le remercier pour son engagement pour Alby durant ce mandat et le précédent. C'est Didier Germain qui, lors du conseil municipal du mois de novembre, a été élu en tant que nouvel adjoint.

Enfin, nous devons faire face à quelques départs d'agents municipaux qui souhaitent aller vers de nouvelles expériences. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs futures fonctions et accueillons chaleureusement leurs remplaçants qui vous seront présentés prochainement.

Je tiens à remercier tous les agents de la commune pour leur travail au service des habitants ainsi que tous les élus.

Nous gardons toujours une attention particulière pour nos écoles et pour les associations communales. Elles ont été particulièrement actives cette année, avec le soutien des élus et des agents, pour animer Alby et j'ai eu plaisir à voir l'intérêt et l'enthousiasme que les Albygeois apportent à leurs manifestations.

2022 verra nombre de travaux débiter pour améliorer la vie scolaire des enfants et des associations de la commune, mais nous aurons l'occasion d'en reparler avec la présentation du budget primitif.

Teilhard de Chardin disait que *"l'avenir est entre les mains de ceux qui peuvent donner aux générations futures des raisons valables de vivre et d'espérer"*.

Je forme des vœux pour que l'imagination, l'initiative, la tolérance et la solidarité continuent d'accompagner notre enthousiasme à construire l'avenir tous ensemble.

Je vous souhaite une très belle fin d'année !



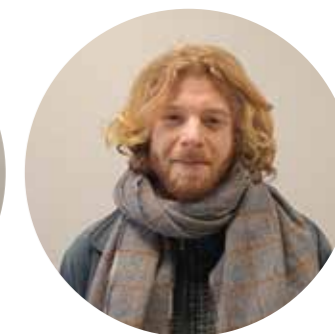
Jean-Claude MARTIN,
Maire



Responsable de publication : Jean-Claude Martin
Conception graphique : Vas-Y Paulette
Imprimé par Gutenberg, avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Présentation d'Ancélia Laplace et Lucas Gerbier



Ancélia, 24 ans, a fait ses études à Dijon. Suite à une licence en géographie, aménagement et environnement (avec une double spécialité mobilité et climatologie), elle a obtenu un master en sciences sociales et a mené des recherches approfondies sur la notion de Territoire. Ancélia a ensuite effectué, au sein de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement en Bourgogne-Franche-Comté, une étude sociologique sur l'arrivée du zéro artificialisation nette. Arrivée en septembre dernier, Ancélia est **chargée de projets pour le programme Petites Villes de Demain**.

Lucas, 24 ans, a une licence en géographie et aménagement à l'Université de Poitiers. Il a ensuite obtenu un master de management des territoires et de l'urbanisme à Tours. Lucas a effectué une recherche sur la revitalisation des activités en cœur de ville. Suite à un poste de chargé d'étude et de développement territorial à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche, il nous a rejoint en octobre dernier en tant que **chef de projets sur le programme Petites Villes de Demain**.

Ancélia et Lucas travaillent en étroite collaboration. Ancélia assure un suivi régulier sur l'ensemble des dossiers d'Alby-sur-Chéran, et Lucas partage son temps entre 3 communes : Filières, Groisy et Alby-sur-Chéran.

Petites Villes de Demain est un nouveau dispositif qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Depuis son arrivée, Ancélia a effectué un état des lieux des bâtiments existants. Aujourd'hui, l'objectif est de prioriser les projets en-cours et à venir, et d'établir un échéancier des travaux sur le reste du mandat (en prenant en compte bien sûr les contraintes administratives, techniques et financières). Il sera organisé, pour certains projets, des réunions d'information et de concertation avec les habitants et/ou les différents publics concernés.

CCAS - Le Repas des aînés

Le repas des aînés est traditionnellement un temps de partage attendu, de retrouvailles et de convivialité pour tous les participants. Les membres du CCAS travaillaient à son organisation depuis plusieurs semaines avec enthousiasme, soutenus par la commission jeunes. L'évolution de la situation sanitaire a conduit les organisateurs à prendre la décision d'annuler ce repas prévu le dimanche 5 décembre, avec beaucoup de regrets. Les membres du CCAS, toujours motivés et engagés, ont décidé de s'adapter en distribuant des paniers garnis. Ceux-ci seront accompagnés d'une carte de vœux réalisée par les enfants des écoles.



NOUVEAUX HABITANTS

Vous vous êtes installé à Alby au cours de l'année 2021 ? Vous êtes invité à vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie.

(04 50 68 10 10 - accueil@mairie-alby-sur-cheran.fr)

Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal vous inviteront à un verre de l'amitié où sera distribué un "kit d'accueil" des nouveaux Albygeois :

VENDREDI 15 AVRIL 2022 à 19h30
Salle des mariages.

SONDAGE

Un nouveau sondage est disponible sur notre site internet (Rubrique Concertation > Sondage), nous vous invitons à y participer. L'objectif est de savoir **quels types de manifestations vous aimeriez voir à Alby** (autres que celles actuellement mises en place par la commune).

Un défibrillateur Place de l'Église

Le défibrillateur de la salle Plaimpalais a été déplacé et installé en extérieur, devant l'entrée de la maison paroissiale afin de bénéficier à l'ensemble des infrastructures présentes : la salle Plaimpalais, la maison paroissiale, l'église et le nouveau parking de la place de l'Église.

D'autres défibrillateurs sont présents dans le bourg, à la salle Chatenoud et devant la mairie.



DÉCHETTERIE

Passage aux horaires d'hiver

La déchetterie d'Alby-sur-Chéran (zone industrielle Les Champs de la Pierre) est ouverte :

- le lundi, de 13h30 à 17h30
- du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Rappel : le site est réservé aux habitants du Pays d'Alby qui peuvent, en cas de débordement des bennes sur ce dernier, accéder à celui de Chavanod.

Plus d'informations sur www.grandannecy.fr, rubrique "valorisation des déchets".

ÉLECTIONS

Inscriptions sur les listes électorales

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ?

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés,
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription,
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Les inscriptions sont possibles dès à présent et **jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.**

Optimisation du déneigement sur la commune

Afin d'améliorer la réactivité dans le déneigement de certaines routes départementales situées sur la commune, et donc le confort et la sécurité des habitants, une convention a été passée avec le Département de la Haute-Savoie, gestionnaire des routes départementales.

La Mairie va désormais prendre en charge l'organisation du déneigement de ces routes (tournées assurées par l'entreprise Ferrand), en contrepartie d'une prise en charge financière par le Département.

Les secteurs concernés sont : Route des Marantins (RD63), Route du Vieux-Bourg (RD63), Rue étroite (RD63), Route de Plaimpalais (RD63a), Rue de la Combe (RD263), Rue du Pont Neuf (RD263a).

Un Repair'Café à Cusy

La Commission Environnement de la Mairie de Cusy a mis en place un Repair Café depuis le mois de juin en collaboration avec l'association Repair Café 74.

L'atelier de réparation collaboratif s'adresse à toute personne désireuse de faire réparer un objet (transportable) en mauvais état et de passer un moment convivial.

L'accueil et les réparations sont pris en charge par des bénévoles, les bénéficiaires étant invités à participer à la réparation tout en partageant un bon moment autour d'un café ou un thé.

Le Repair Café de Cusy a lieu tous les premiers samedis du mois (sauf en août) de 8h30 à 12h aux anciens garages Million à côté du Foyer Communal ou en période hivernale à la salle des Associations sous la Mairie - 330 Montée du chef lieu.

Plus d'informations sur : www.cusy.fr et www.repaircafe74.free.fr.



©Christian Mathieu



Soyez vigilants, si vous constatez une panne d'éclairage public, n'hésitez pas à contacter la mairie (via la boîte à message disponible sur notre site Internet > rubrique Concertation > Boîte à Message > Voirie). Vous contribuez à la sécurisation des voies de circulation et à la protection des habitations.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

05/7/2021 : Jonah, fils de Jacob APIATA et Séverine WELTE

10/7/2021 : Arthur, fils d'Olivier CALLENS et Solène CARCAILLET

04/8/2021 : Zoé, fille de Guillaume et Anne CESSON

06/8/2021 : Camille, fils de Christophe CHAPPAT et Anne-Marie GIGUET-COVEX

27/8/2021 : Mathilde, fille d'Alexis et Claire MONGELLAZ

04/9/2021 : Alessio, fils de Thomas BOUDIER et Margaux ANGONA

20/9/2021 : Sofia, fille d'Adrien KANTER et Chloé LE NOTRE

11/10/2021 : Malory, fille d'Audrey ANGELIER LEPLAN

MARIAGES

12/6/2021 : Loïc RAIA et Jérôme LOVISA

Zoom sur l'association



L'association SOLAL (anciennement coup de pouce emploi) a ouvert une nouvelle permanence à Alby-sur-Chéran dans les locaux de la Mairie le mardi de 9h à 12h.

Elle propose des emplois dans les secteurs de :

- la restauration collective,
- les écoles (ménage, service cantine, périscolaire),
- les espaces verts,
- le ménage chez les particuliers,
- le bricolage et la petite manutention.

Vous êtes particulier, dirigeant d'une entreprise, d'une administration, d'une collectivité ou d'une association et vous avez besoin de recruter une personne compétente ? Vous souhaitez donner du sens à votre recrutement et lier efficacité économique et innovation sociale ?

SOLAL c'est la solution locale et solidaire de services à la personne et aux professionnels depuis plus de 30 ans.

N'hésitez pas à les contacter !
04 50 09 51 17 / albanais@solal.org / www.solal.org

RETOUR SUR LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

Voici de manière synthétique les principales délibérations votées au cours des 6 derniers mois par le conseil municipal :

Juin 2021 :

- Demande de subvention auprès du département de la Haute-Savoie pour la mise en place d'un radar pédagogique Route de Mûres.
- Recrutement d'un agent Volontaire Territorial en Administration, pour accompagner la commune dans les projets importants à mettre en œuvre, liés au programme "Petites Villes de Demain".

Juillet 2021 :

- Approbation du plan de financement des travaux d'éclairage public de la place de l'église réalisés par le SYANE : la commune participe à hauteur de 65%.
- Décision modificative du Budget Prévisionnel 2021 (régularisation d'écriture).
- Approbation de la convention d'adhésion au programme "Petites Villes de Demain", pour une durée de 18 mois.

Septembre 2021 :

- Demande de subvention dans le cadre de la dotation au soutien à l'investissement local (DSIL) pour les travaux de création d'une salle polyvalente au-dessus du préau de l'école élémentaire.
- Approbation du plan de financement des travaux de rénovation de l'éclairage public réalisés par le SYANE (participation de la commune à hauteur de 58%).
- Renouvellement du cautionnement de la commune pour des emprunts consentis par la Banque des Territoires à l'organisme Haute-Savoie Habitat.
- Annulation d'un loyer au locataire d'un logement appartenant à la commune.
- Autorisation du dépôt d'une demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour le projet de végétalisation de la cour de l'école élémentaire.
- Autorisation du lancement d'un appel d'offres ouvert en groupement de commandes pour les travaux de desserte eaux usées dans le secteur de Chède Dessus.
- Cession gratuite de deux parcelles privées situées chemin du Pessay au profit de la commune.
- Approbation de la convention d'intervention du chantier local d'insertion (CLI) sur la commune.

Octobre 2021 :

- Création d'emplois communaux à temps complet : un agent chargé des affaires sociales et de l'état civil, un agent assistant administratif chargé de l'accueil, un agent polyvalent d'entretien des locaux.
- Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour un projet de réalisation d'une micro-centrale hydroélectrique en rive droite du Chéran : validation de l'offre SYAN'ENR associé à Hydrostadium.
- Autorisation de déposer deux permis de construire sur des parcelles appartenant au domaine public dans le cadre du projet de réhabilitation du quartier de La Combe.
- Autorisation de signer une convention financière relative au poste de chef de projet "Petites Villes de Demain" avec le Grand Annecy et les deux autres communes retenues dans ce programme (Fillière et Groisy). Ces trois collectivités participeront à hauteur de 25% en complément de la subvention accordée par l'Etat.

Novembre 2021 :

- Élection de Didier Germain en tant qu'Adjoint au Maire.
- Élection de Xavier Zunino en tant que délégué suppléant de la commune auprès du SIPA.
- Autorisation de signer une convention avec le Département de la Haute-Savoie pour que la commune prenne en charge l'organisation du déneigement de certaines routes départementales.
- Décision modificative du budget 2021 (augmentation des dépenses de fonctionnement pour 321 900€).
- Approbation de la modification des statuts du SIPA pour l'intégration de l'Ecole de Musique du Pays d'Alby.

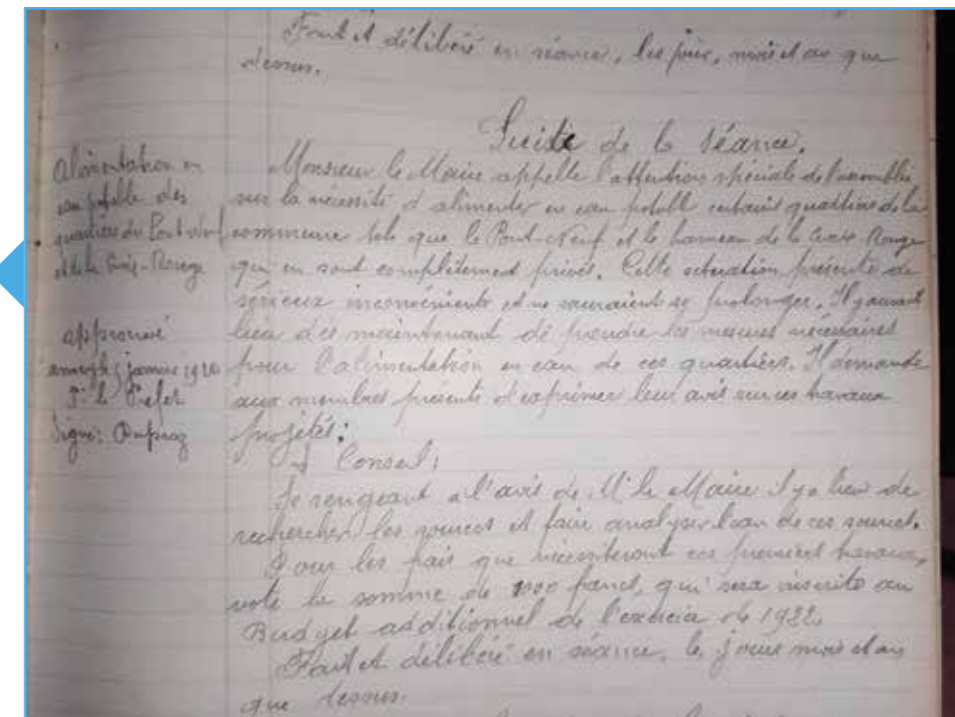
Décembre 2021 :

- Suppression d'un poste d'agent chargé d'accueil à temps non complet (remplacé par un poste à temps complet, cf. délibération du mois d'octobre).
- Mise en place d'un Compte Epargne Temps (CET) au sein de la commune pour les agents titulaires et contractuels justifiant d'une année de service.

UN PEU D'HISTOIRE

Il y a 100 ans... compte rendu du conseil municipal

En novembre 1921, les élus du Conseil Municipal d'Alby délibéraient pour le lancement des travaux de raccordement en eau potable pour le quartier du Pont-Neuf et le hameau de la Croix-Rouge.



CHANGEMENT AU SEIN DES ADJOINTS AU MAIRE

David Bastien ayant décidé de démissionner de ses fonctions d'adjoint au maire et de conseiller municipal pour des raisons personnelles, Didier Germain a été élu lors du conseil municipal du mois de novembre au poste d'adjoint au maire rendu vacant.

Les délégations attribuées par le Maire à ses adjoints ont alors été redistribuées : **Didier Germain devient adjoint en charge des travaux et des bâtiments** (délégations auparavant attribuées à Patrice Caquet)

Patrice Caquet devient adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement (délégations auparavant attribuées à David Bastien)

Monsieur le Maire et l'ensemble des élus du conseil municipal saluent le travail réalisé par David Bastien en tant qu'élu depuis 2014, et le remercient sincèrement pour son engagement au service de la commune.

 **QUELQUES MOTS D'ALBY C'EST VOUS**

Voici le 2^{ème} automne du mandat et le 2^{ème} adjoint qui démissionne... Cette fois ci, pas de réduction du nombre d'adjoints (toujours 4 avec l'élection d'un nouvel adjoint aux travaux), mais une moindre visibilité de l'environnement, dont la thématique a été jugée "transverse" par l'exécutif et qui devrait donc être pris en compte "de manière transverse". On verra bien si c'est le cas, mais comptez sur nous pour continuer à "pousser", avec tous les élus qui le souhaitent, les actions d'amélioration de notre cadre de vie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la commune, ou en faveur de la biodiversité.

Il n'en reste pas moins que malgré la volonté de vos élus, les projets continuent de n'avancer que (très) lentement, quelque soit le sujet. La raison en est très probablement que les décisions sont prises au sein d'un exécutif (très) restreint, probablement trop restreint au vu du nombre de projets.

Ainsi, aucune étude n'a été lancée concernant les nouveaux projets promis en 2020 ... La nouvelle chargée de mission fraîchement arrivée pour traiter ces sujets a ainsi du pain sur la planche. Gageons qu'avec le retard pris, il sera difficile de faire aboutir tous ces projets dans le temps du mandat : arriverons-nous à avoir un centre de loisirs à Alby-sur-Chéran, même provisoirement, le temps que Mme la Présidente du SIPA (et 1^{ère} adjointe d'Alby) fasse avancer les choses de son côté ? Verrons-nous la réhabilitation de notre patrimoine permettant l'accueil de tiers lieux et de nouvelles activités ? Espérons en tout cas que la concertation promise sur ces questions aura véritablement lieu. C'est notre vœu pour les habitants.

D'ici là, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année en famille.

Vous pouvez retrouver le compte rendu de tous les conseils municipaux sur le site internet de la mairie :
Rubrique Mairie > Conseil municipal > Compte rendus.

Les élus "Alby C'est Vous"

SIPA

Le développement d'une politique jeunesse

Engagée dès le début de la mandature, la réflexion sur la politique à développer en direction de tous les jeunes du territoire entre 11 et 17 ans se poursuit. Sur la base d'un diagnostic réalisé durant l'année 2021 suivi de différentes propositions, les élus du SIPA doivent maintenant se mettre d'accord sur les actions qui seront mises en œuvre et sur leur priorisation. Dans un premier temps, pour travailler efficacement sur le sujet et structurer le service, deux recrutements sont en cours pour le 1^{er} janvier 2022. Une réflexion est menée en parallèle au sein du Syndicat et en lien avec les associations gérant les centres de loisirs du territoire pour imaginer une meilleure offre d'accueil des enfants de 6 à 12 ans, le mercredi et durant les périodes de vacances scolaires.

La reprise de l'École de Musique du Pays d'Alby

Devant le développement de l'EMPA, il apparaît de plus en plus difficile de maintenir cette structure sous une forme associative. Suivant en cela les engagements de la mandature précédente, le SIPA a travaillé durant l'année 2021 pour envisager l'intégration de l'école au sein de la collectivité. Ce devrait être une évolution actée au début du mois de janvier, dès que les communes membres du Syndicat (Alby-sur-Chéran, Héry-sur-Alby, Chainaz-les-Frasses, Allèves, Gruffy, Saint-Sylvestre et Chapeiry) auront délibéré sur le sujet. L'École de Musique du Pays d'Alby rassemble environ 310 élèves et compte 28 professeurs. Elle développe en son sein l'enseignement de la musique, mais aussi celui du chant, du théâtre et de la danse accédant ainsi au rang des établissements d'enseignement artistiques reconnus et aidés par des instances supérieures telles que le Département de Haute-Savoie. L'objectif du SIPA est de pérenniser les activités de cet établissement au service des habitants du territoire.

Après avoir réussi à mieux structurer son pôle administratif en recrutant dans le courant du printemps 2021, une Directrice Générale des Services et une responsable des Ressources Humaines, le Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby peut plus aisément avancer sur plusieurs axes sur lesquels les élus de la mandature 2020-2026 se sont engagés et notamment :

Une réflexion sur les aménagements à mener à bien autour du Pôle culturel

Avec l'appui du CAUE de Haute Savoie (Conseil en Aménagement, Urbanisme et Environnement), une réflexion est en cours pour lister et prioriser les aménagements à réaliser autour du pôle culturel et sportif. L'objectif est de déterminer un plan de réalisation sur plusieurs années, toujours au service de la jeunesse, des associations et plus largement de la population du Pays d'Alby.

Le lancement d'une réflexion autour de la mutualisation de certains services des communes

Les communes du Pays d'Alby se sont déclarées majoritairement favorables à une réflexion sur le sujet, dans le but de rationaliser certaines opérations et de partager des moyens de différentes natures entre plusieurs collectivités (communes entre elles, communes et SIPA) sans créer de nouvelle entité juridique. La réflexion est en cours et avancera en fonction des besoins et de la volonté des communes.

Retrouvez toutes les informations utiles sur les activités du SIPA sur :
www.sipalby.fr
www.facebook.com/LePolePaysAlby

Une voie verte entre Héry et Alby



La voie verte reliant le chef-lieu d'Héry-sur-Alby et le collège René Long à Alby-sur-Chéran a été inaugurée le samedi 23 octobre en présence de nombreux élus invités par Jacques Archinard, Maire d'Héry et Jean-Claude Martin, Maire d'Alby : de nombreux maires et élus des communes du Pays d'Alby, des élus de l'Agglomération du Grand Anancy dont sa présidente Frédérique Lardet, des élus du Département de la Haute-Savoie et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que le sénateur Cyril Pellevat.

Issue d'un projet initié et partagé par les deux communes d'Héry et Alby depuis plus de 10 ans, cette voie de 900 mètres le long de la RD3 a été mise en service au printemps dernier. Elle apporte plus de sécurité aux collégiens, cyclistes, et habitants dans leurs trajets entre nos deux communes.

Les travaux ont été cofinancés par l'agglomération du Grand Anancy, la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du Contrat Ambition Région, et par le Département de la Haute-Savoie dans le cadre des aides pour l'aménagement aux abords des collèges.



Retrouvez toutes les informations du Grand Anancy sur Internet et Facebook :
www.grandannecy.fr
www.facebook.com/grandannecy

1 Habitant 1 Arbre

Une aide pour acheter et planter des arbres chez vous !

Une aide pour les particuliers :

- entre le 1^{er} novembre et le 15 mars, une réduction de 50% sur le prix d'un arbre,
- une aide plafonnée à 15€ par arbre par an, et jusqu'à 3 arbres pour une période de 5 ans.

Comment en bénéficier ?

- être propriétaire, locataire ou gestionnaire d'une copropriété dans l'une des 34 communes du Grand Anancy,
- remplir le formulaire de demande d'aide à l'achat d'arbres et le bulletin d'engagement du demandeur,
- utiliser le bon d'achat transmis par l'agglomération chez l'un de nos pépiniéristes partenaires.

Plus d'informations et liste des arbres fruitiers et d'ornements disponibles sur www.grandannecy.fr.



Une campagne de nettoyage des Points d'Apports Volontaires de la commune a été effectuée en octobre dernier.

LA COMBE

L'impulsion du projet

Le projet de requalification du quartier de La Combe démarre d'une étude menée par Le cabinet Cible et Stratégie en 2015 sur les services et commerces. Ce cabinet a produit une analyse prospective des potentiels commerciaux assortie de préconisations qui ont conduit à imaginer la centralité d'Alby, à moyen et long terme, dans le secteur La Combe/Pont Neuf. C'est en 2018 qu'un dialogue compétitif est mis en œuvre entre les différentes sociétés potentiellement intéressées par l'aménagement du quartier de La Combe. À la suite de ce concours la société PRIAMS est retenue en 2019. Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale au sein de notre commune, l'objectif étant de faire de La Combe une polarité identifiée sans mettre en difficulté nos autres quartiers comme le Vieux Bourg et le Pont Neuf. Des réflexions sont menées et vont se poursuivre afin d'anticiper l'arrivée de cette nouvelle centralité.

Le projet

Le projet de requalification s'articule autour d'un espace central favorisant les modes doux et mettant en valeur les espaces verts. Autour de ce cheminement piéton, deux ensembles de constructions sont prévus. Ce sont au total 73 logements qui seront construits dont 15% en accession sociale. Le projet prévoit également 1300m² de commerces, tous situés en rez-de-chaussée, et 420m² de bureaux. L'unité architecturale recherchée sera assurée par la construction d'un ensemble aux teintes vives et contrastées s'appuyant sur un soubassement commercial transparent et vitré, enveloppé dans du bois assurant une continuité naturelle avec le parc. Les toits des immeubles seront végétalisés. Les façades principales des logements seront traitées par un isolant performant, évitant les ponts thermiques.

De plus, du point de vue énergétique, une chaufferie bois sera mise en œuvre pour les logements, un système de pompe à chaleur pour les surfaces commerciales. Les performances énergétiques de l'ensemble seront supérieures de 20% aux exigences de la Réglementation Thermique 2012 actuellement en vigueur.

Il est prévu d'améliorer considérablement l'imperméabilisation des sols par rapport à l'existant, le site étant actuellement entièrement goudronné. Afin de diminuer l'empreinte carbone des déplacements, de libérer l'espace public et d'élargir l'offre de mobilité, la mise à disposition de voitures électriques en autopartage est prévue en deux endroits, ainsi que des locaux vélos et des arrêts pour les lignes de transport en commun. Stationnement perméable en surface et



stationnement en sous-sol sont prévus sur les deux ensembles.

Un verger ainsi qu'une noue paysagère le long de la RD 1201 permettront une insertion particulièrement réussie dans l'environnement proche, naturel et très boisé. La déconstruction du site a déjà commencé mi-novembre, le permis de construire va être déposé prochainement et par la suite les travaux débiteront par la partie côté D1201.

Images d'illustration
Cabinet "Yves Poncelet & David Ferré"

La Vierge d'Alby, de retour dans sa niche :



La statue Notre Dame, route de Plaimpalais, a été retirée de son emplacement en février 2021 afin de permettre le remplacement de son écrin en bois fortement endommagé par les intempéries.

Cette "Vierge à l'enfant" estimée par le conservateur du Diocèse d'Annecy, Tristan Lepors, du XVIII^{ème} siècle, a été restaurée au mois de juin et a retrouvé sa niche à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine en septembre dernier.

Nettoyée et consolidée par la restauratrice Isabelle Rosaz, elle bénéficie désormais d'une meilleure protection avec un coffret en aluminium reprenant l'esthétique de l'ancien en chêne.



Du Land Art à l'école élémentaire

En octobre dernier, les élèves des classes de CP/CE1/ULIS ont pu s'essayer au Land Art. Une animatrice est intervenue à l'école élémentaire auprès de ces classes pour leur faire découvrir le Land Art. Les élèves ont participé à un atelier dirigé afin de créer avec des éléments déterminés (maïs, marrons, feuilles, bâtonnets, cailloux) des maisons, des bonhommes, aussi bien à plat qu'en 3D. Puis, ils ont pris leur envol aux bords du Chéran où ils ont élaboré de magnifiques chefs d'œuvre. Il s'agissait de une demi-journée de créer avec sa classe, tous ensemble, une œuvre sur le thème du Chéran en utilisant des matériaux trouvés dans la nature. Après avoir choisi leur sujet avec leurs instituteurs et institutrices, les élèves ont pu réaliser leurs compositions dans le lit du Chéran, au niveau du pont Vieux, et au verger pour les plus petits. Ils ont eu la possibilité de créer, photos à l'appui, poisson, ponts, la rivière. Un grand bravo à toutes et tous !



La course longue au stade d'Alby

Comme chaque année, tous les élèves de l'école élémentaire et ceux de la grande section de maternelle ont participé à la fameuse course longue. Une rencontre annuelle tant attendue par nos élèves. En quoi consiste-t-elle ? Chaque catégorie d'âge doit courir un temps précis (de 5 à 12 minutes) au départ de différents points tout autour du stade de foot, avec un challenge. En effet, chaque élève a un dossard sur lequel il doit noter le nombre de tours de stade qu'il pense pouvoir parcourir, ensuite il faut atteindre cet objectif pendant la course. Pour cela, il est en binôme avec un plus grand, qui tout au long de son parcours, lui note ses tours sur son dossard et l'encourage, et vice versa. Félicitations à tous nos sportifs car ils ont tous relevé le défi et l'ont réussi. A l'année prochaine !

Une nouvelle Commission Jeunes à Alby

Le 15 octobre dernier s'est tenue une réunion d'information pour la constitution de la Commission Jeunes. **Six jeunes Albygeois**, entre 12 et 18 ans, ont répondu présents et se sont vus présenter les objectifs de cette commission : participation active à la vie de la commune (manifestations, cérémonies officielles, repas des aînés), participation à différents projets menés dans les commissions municipales, être source de propositions dans la définition de nouveaux projets basés sur le besoin de nos jeunes.

Sur la base de 3 questions qui leur ont été posées pour connaître leurs attentes, les jeunes ont recensé leurs idées sur des post-it en mode 'brainstorming', constituant ainsi de bonnes pistes de réflexion pour les prochaines réunions.

Une deuxième rencontre a déjà eu lieu le 19 novembre avec une jeune en plus, soit **sept jeunes à présent**. Cette rencontre a permis de parler plus concrètement des deux idées phares qui avaient émergé lors de la première rencontre :

- Étudier avec la municipalité, en lien avec l'audit réalisé par le SIPA, la mise à disposition d'un local pour des ateliers d'apprentissages, des moments de rencontres encadrés par un animateur.
- Travailler sur des sujets liés à l'environnement comme le renforcement des points d'apports volontaires de déchets.

Cette commission jeune est ouverte à tous les jeunes entre 12 et 18 ans, habitant sur la commune. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre. **N'hésitez pas à contacter Julien Thevenon, conseiller délégué à la jeunesse pour toutes questions : julien.thevenon@mairie-alby-sur-cheran.fr**



ALBY RENCONTRE



Après de longs mois de fermeture à cause de la crise sanitaire, nous sommes heureux de recevoir à nouveau les membres du club Alby Rencontre chaque jeudi après-midi comme à l'accoutumée. Le club était présent à la foire du 11 novembre et offrait différentes pâtisseries, confitures, choucroute garnie et bricolages toujours faits maison ainsi que notre "chèvre" toujours très appréciée des connaisseurs ! Notre bonhomme de neige, mis en tombola, a eu un grand succès. Nous pensons faire notre assemblée générale à la mi-janvier si les conditions sanitaires le permettent. Venez nous rejoindre le jeudi pour vous changer les idées, jouer aux cartes, au scrabble, au Rummikub, peindre, coudre... sans oublier le traditionnel goûter ! Accueil chaleureux garanti ! Alors, à très vite... bernard.mievre@orange.fr.

APE ALBY ECOLES

Comme chaque année, l'association des parents d'élèves des écoles de notre commune a proposé le traditionnel Bidoyon ! Le stand proposait 51kg de courges coupées, des cookies préparés avec les maîtresses, des gâteaux des parents et le sourire des bénévoles. De 5h30 pour l'installation, jusqu'à 20h00 pour le nettoyage, ils ont pressé les quelques 700kg de pommes ramassées cette année, complétées d'1 tonne achetée pour l'occasion. Dans la bonne humeur, l'ensemble des objectifs a été atteint. Le bénéfice net de 1820€ financera les 2 spectacles de Noël des écoles. En cours : l'organisation d'une tombola "calendrier de l'Avent" durant le mois de décembre. Un partenariat avec GammVert pour encourager l'achat de sapin sur notre commune. À venir la vente des chocolats de Pâques. Alby Ecoles c'est de la solidarité et des actions novatrices ! **Restez informés de leur actualité, demandez la newsletter à albyecoles.ape@gmail.com.**



La suite du bilan carbone d'Alby

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du patrimoine et des services de la commune, conformément aux objectifs du PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial) du Grand Anancy, Stéphanie Barthelat, notre étudiante de Polytec (Université Savoie Mont-Blanc) a mis à plat une série d'actions.

Cette étude, basée sur le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement effectué par le conseil municipal en début de mandat et remis à jour chaque année) permet de conforter les projets qui étaient déjà envisagés et d'en redéfinir parfois certains détails.

Les actions **déjà engagées et en-cours** :

- la rénovation de l'éclairage public,
- la meilleure isolation thermique de l'école primaire,
- la mise en place des écogestes par les agents.

Celles qui permettent de **conforter les projets à venir**, envisagés au PPI et qui rentreront dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain" :

- la rénovation des bâtiments (salle Chatenoud, logement de la chapelle, celui au-dessus du musée, café de la mairie...), et le changement de mode de chauffage.

Parmi les **autres actions à étudier de manière plus approfondie**, citons :

- la proposition d'un 2^{ème} repas végétarien par semaine (en plus de celui déjà proposé) et l'amélioration du tri sélectif,
- l'électrification d'une partie du parc de véhicules des Services Techniques,
- la mise en œuvre de réseaux de chaleur pour les quartiers des écoles, comme cela est envisagé dans le cadre du Schéma Directeur des Energies du Grand Anancy.



Infos flash

Guide du Riverain du Chéran

Pour tous les habitants dont la propriété jouxte un cours d'eau, le SMIAC a édité le "Guide du Riverain" ; il vous informe sur vos droits et devoirs, et vous conseille sur les bonnes pratiques d'entretien de la végétation. N'hésitez pas à le demander au SMIAC (74150 Marigny-St-Marcel) ou à le consulter en ligne www.cheran.fr.

Le brûlage à l'air libre de déchets verts, une pratique interdite sur l'ensemble du département

Bien qu'interdit, le brûlage des déchets verts demeure une activité largement pratiquée qui contribue à la dégradation de la qualité de l'air. Autrefois passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€, le contrevenant, coupable de brûlage de déchets verts à l'air libre, s'expose désormais à une amende pouvant aller jusqu'à 750€. Nous vous invitons à visionner une petite vidéo ludique sur YouTube : "De l'air dans nos idées reçues : le brûlage des végétaux".

2 conférences sur l'environnement cet été

Pour la première fois, un cycle de conférences dédiées à l'environnement a été initié à Alby-sur-Chéran cet été.

L'objectif était d'offrir aux habitants en alternance avec les soirées culturelles festives (les concerts), des soirées dédiées à la culture scientifique accessibles à tous.

Deux soirées ont ainsi eu lieu : le glaciologue, Jean-Baptiste Bosson, d'ASTERS, est venu le 9 juillet nous parler de l'impact du changement climatique sur les glaciers ; après nous avoir expliqué les origines du dérèglement climatique, Jean-Baptiste nous a montré les conséquences sur les glaciers au fil du XX^{ème} siècle, en nous alertant sur leur risque de disparition et les conséquences que cela aurait pour les sociétés humaines. Petite lumière dans ce sombre horizon, le retrait des glaciers crée des milliers de nouveaux lacs ; autant de milieux riches d'une biodiversité nouvelle qu'il s'agit de comprendre et protéger.

Un tout autre domaine a été évoqué le 14 septembre, avec l'intervention de trois chargés de mission du Parc naturel régional du Massif des Bauges (Richard Cousin, Mathilde Pantalacci et Christophe Lansigu) : au menu, évocation de la biodiversité du Parc, avec des zooms sur les rapaces, l'étonnant Tétraz Lyre, et les mystérieuses tuffières du Chéran. Beaucoup d'anecdotes pour nous raconter la richesse de notre patrimoine naturel local. Là encore, l'accent a été mis sur les causes de l'érosion de la biodiversité (l'urbanisation, les pollutions, le changement climatique, les espèces invasives, la surexploitation) et les actions que tout un chacun peut faire pour préserver cette belle nature.

Le public a été peu nombreux, mais très intéressé. Dans cette optique, nous souhaiterions vous proposer de nouvelles conférences l'été prochain ; n'hésitez pas à suggérer des sujets, via la « boîte à messages » du site internet de la mairie (Rubrique Concertation).

Portraits



Services municipaux : L'arrivée d'une nouvelle directrice et d'agents administratifs

Depuis le 5 juillet, Hakima Ouatah a pris ses fonctions en qualité de Directrice Générale des Services (DGS) de la commune, un poste vacant depuis plusieurs mois et a procédé à une restructuration des services municipaux.

Précédemment responsable de l'administration générale et du secrétariat de direction au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) du Grand Anancy, Hakima Ouatah a une bonne connaissance des collectivités, particulièrement des instances de gouvernance, et du management d'équipes.

Elle a ainsi procédé à un remaniement des services notamment au sein des écoles maternelle et élémentaire et a réalisé une importante campagne de recrutement. Hakima Ouatah a des idées porteuses de dynamisme afin d'assurer la coordination générale des services pour la mise en œuvre des projets de la collectivité.

À l'accueil de la mairie, suite au départ de Mathilde Hebrart, à qui nous souhaitons tous nos vœux de réussite dans son nouveau poste, vous pourrez rencontrer Aline Denhez et Marion Marpoux.

Pour toutes vos demandes en lien avec l'état civil ou les logements sociaux, vous pouvez vous adresser à Aline Denhez, également référente pour les actions du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Marion Marpoux sera quant à elle en charge de l'accueil de la population pour toute autre demande et/ou démarche administrative. Elle vous recevra également pour l'établissement de votre Carte Nationale d'Identité et/ou passeport.



Manon Bergez-Lacoste, ingénieure et docteure en chimie verte chez Ose Service

C'est dans son bureau-laboratoire, au sein des locaux Alb'Espaces, que Manon Bergez-Lacoste nous a expliqué ses missions et ce qui l'a fait venir dans la région.

Manon Bergez-Lacoste accompagne des entreprises à résoudre des problématiques complexes, par exemple sur des lignes de production, "nous nous adaptons aux problématiques de l'entreprise pour lui proposer des solutions sur la base d'analyses physico-chimiques" et dans l'étude de bioproduits "afin de les aider dans leur volonté de se tourner vers des produits plus respectueux de l'environnement" et des matières premières naturelles.

Avec son sac rempli de détecteur, de spectromètre et de kits de tests et de prélèvements, Manon Bergez-Lacoste intervient dans toute la région, mais elle s'est installée à Alby-sur-Chéran car "nous accompagnons des entreprises locales, et nous souhaitons être plus proche des clients". Dernièrement, elle a par exemple accompagnée l'entreprise Vulli pour l'obtention du label OK-BIOSED validant l'origine naturelle du caoutchouc utilisé dans la confection de Sophie la girafe et des jouets dérivés.

Ses missions ne s'arrêtent pas là, car depuis quelques années elle est également experte judiciaire pour la cour d'appel de Chambéry. "J'interviens en tant qu'experte scientifique et réalise, sur la demande du juge, des prélèvements et analyses physico-chimiques dans les domaines de la criminalistique, des litiges et du risque chimique".



Vous avez un talent caché, ou vous connaissez un talent d'Alby méconnu (artiste, collectionneur, sportif, ...) ? Pour apparaître dans le prochain numéro de Viv'Alby, envoyez un email à animation@mairie-alby-sur-cheran.fr.

ANIMATIONS



RETOUR SUR LE 11 NOVEMBRE

Jeudi 11 novembre, la foire Saint-Martin s'est déroulée sous le soleil et dans la bonne humeur, grâce à l'implication de tous : associations, exposants, commerçants, intervenants sur les animations (Crève Cœur pour l'orgue de barbarie et Bambins des Bois avec un atelier menuiserie pour les enfants et grands jeux en bois), élus et services municipaux.

De nombreuses personnes étaient également présentes au cimetière pour commémorer l'armistice de 1914-1918 et assister au passage de relai de la flamme du soldat inconnu accompagné par des lectures des élèves de l'école élémentaire.



Retrouvez des animations de Noël sur le marché hebdomadaire, le mardi **21 décembre**, de 16h à 19h30, avec la venue du Père Noël, la vente de vin chaud d'Alby Ecoles, l'alignot de Terroir d'Auvergne, le bar à huîtres aux Petits Galets.



VŒUX DU MAIRE

Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal ont le plaisir d'inviter tous les habitants d'Alby-sur-Chéran à se retrouver le

VENDREDI 14 JANVIER 2022 à 19h30

Salle Plaimpalais (sous l'église).

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur.

**Votre Mairie
vous accueille**



04 50 68 10 10
accueil@mairie-alby-sur-cheran.fr
www.mairie-alby-sur-cheran.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h

Le vendredi après-midi
13h - 17h30



LES MÉDIÉVALES



La COVID a obligé l'association Alby Animation Médiévales à annuler les éditions de 2020 et du printemps 2021, ils ne pouvaient pas rester plus longtemps inactifs et vous priver de votre fête annuelle.

Ils ont donc pris la décision d'organiser, malgré toutes les contraintes sanitaires, les Médiévales le 2 octobre dernier et ont relevé le défi et en 1 mois (au lieu de 6 habituellement). Ces Médiévales ont été réalisées dans un plus petit format que la dernière (avec le château et le parking de la poste), mais elle fut tout autant appréciée par le public très nombreux.

Ce public qui répond toujours présent à ce rendez-vous, qui de surcroît, cette année, avait un grand besoin de sortir, a beaucoup apprécié ce millésime 2021.

**Rendez-vous les 14 et 15 mai 2022
pour la prochaine édition !**

L'association était également présente sur la foire et a troqué le traditionnel boudin par des moules/ frites très appréciées des visiteurs !



PERMANENCES

Monsieur le Maire

Vendredi : 17h30 - 18h30
(sans rendez-vous)

Adjoints : disponibles sur rdv

Service urbanisme

Mardi 9h - 12h

Vendredi : 9h - 12h / 13h - 17h